

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - MODULE 45

3 minutes pour agir !

APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

PUBLIC: Personne désignée ou volontaire pour porter secours en cas d'accident au sein de l'entreprise.

OBJECTIF: Savoir reconnaître les risques et donner les premiers gestes de secours pour limiter les incidents et atténuer les conséquences après un accident.

PROGRAMME :

Partie théorique: introduction à la prévention en entreprise, protéger (qui et comment), alerter, examiner (rechercher une détresse vitale), le saignement abondant, étouffement, malaise, brûlure, traumatisme et victime inconsciente.

Partie pratique: cas concrets pour la mise en application du module et cas concrets d'évaluation.

Vous conformer avec l'article 62. du Code de la sécurité sociale congolaise: « l'employeur est tenu dès que survient l'accident de faire assurer les soins de première urgence ».

MODALITÉS:

Durée 2 Jours

Lieu: centre de Formation ou dans vos locaux

Animateur/moniteur agréé par l'INRS

Nombre de participants: 4 à 12

Validité de 2 ans

Remise d'une carte SST

(reconnu à l'internationale)

